

BLE

n° 14

bulletin de liaison des élus

commission paritaire
1849 D 73

BULLETIN D'INFORMATION DES ELUS UNEF
11 rue godot de mauroy 75009 PARIS



DIRECTEUR DE PUBLICATION: Didier SEBAN REDACTEUR EN CHEF: Anne-Marie LAURENT

LE 16 JUIN L'UNEF reçue au Ministère !

Le 16 Juin prochain, une délégation de l'UNEF sera reçue par M. DUPUIS, attaché de mission auprès du Ministère de l'Education Nationale pour toutes les questions de l'Enseignement Supérieur. Dans le même temps, nous attendons d'un jour à l'autre d'être reçus par le Ministre Alain SAVARY.

Depuis 1976, c'est la première fois que nous avons la possibilité d'exposer face aux personnes responsables les revendications des étudiants. C'est là une situation nouvelle qu'il nous faut apprécier.

Face à nos aspirations, SAUNIER-SEITE nous avait habitués au mépris, aujourd'hui, c'est de négociation que nous pouvons parler. Avec l'UNEF mise à l'offensive, ce sont des changements en profondeur dans l'Université que nous sommes en droit d'espérer.

Avec notre victoire au CROUS, après la tenue de notre Conférence Nationale, nous sommes maintenant une force de propositions reconnue, avec laquelle il faut compter à l'Université.

Nous sommes bien décidés à faire entendre la voix des étudiants, à avancer sans relâche les revendications essentielles pour les étudiants.

Nous avons balayé SAUNIER-SEITE mais elle a laissé derrière elle une Université durement marquée par l'austérité, la sélection, l'arbitraire.

C'est donc des mesures d'ampleur qui doivent être prises dont certaines dès maintenant.

Nous ne pouvons être déçus, la condition pour cela, c'est de rendre publiques toutes nos propositions, ET C'EST DE TA RESPONSABILITE.

Anne-Marie LAURENT
Secrétaire Nationale.

DERNIERE MINUTE : L'UNEF est reçue à l'Elysée par le cabinet de François MITTERRAND

conférence nationale: un évènement!

Les 28 & 29 Mai, nous avons tenu à Lyon une Conférence Nationale qui a fait l'évènement dans le monde universitaire.

Le Monde du 1er Juin titrait son compte-rendu par : "Donner un contenu à l'espoir" et c'est effectivement là une des grandes réussites de notre Conférence : avoir mis clairement en avant les propositions des étudiants pour changer le visage de l'Université.

Après la victoire de François MITTERRAND, doter les étudiants des revendications essentielles pour leur avenir, faire qu'ils s'en saussissent et en débattent, voilà qui permettra de gagner de véritables changements à l'Université pour tous les étudiants, négociés avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

Lancée sur le thème du nouvel espoir né chez les étudiants, la discussion aborda vite l'élaboration de propositions, axe par axe. De nombreux intervenants se succédèrent dans la salle pour évoquer leurs régions, leurs difficultés à vivre et étudier, pour parler de leur volonté à peser dans le débat, et pour mettre en valeur telle ou telle revendication.

Deux journées, cela ne fut pas trop pour aborder l'ensemble des propositions !

Et par leur contenu profondément nouveau, chacun des 4 axes est aujourd'hui appelé à marquer le mouvement étudiant en profondeur. C'est là une autre des grandes réussites de notre Conférence.

Et c'est dans l'enthousiasme, conscients de leurs responsabilités que les 350 délégués de la Conférence se sont séparés... pour découvrir au lundi matin une presse unanime à reconnaître notre Conférence comme un évènement d'importance. Tous reconnaissent le sérieux de nos travaux, la place que nous avons prise maintenant pour discuter avec le Ministère, la force de négociation que nous représentons par l'ensemble des revendications définies.

Et là aussi, grande réussite que d'avoir tenu cette réunion d'étudiants qui, sur la base de l'espoir et de toutes les luttes menées, veulent gagner le changement véritable à l'Université, ne veulent pas être déçus.

Voilà donc, l'UNEF, mise à l'offensive en cette période, prête pour toute rencontre avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

Mais, et ce fut, une réflexion développée par notre Conférence, n'oublions pas que la force de nos revendications réside chez les étudiants. Ce n'est que discutées, reprises par eux, qu'elles gagneront suffisamment en audience pour s'imposer.

Pour cela :

- . Rendons largement publics les résultats de notre Conférence en couvrant les murs de nos facs de nos propositions, revue de presse, annonces des différents rendez-vous...
- . Menons le débat avec les étudiants notamment sur les chaînes d'inscription et de réinscription et aux résultats d'examens.

À NOTER À NOTER À NOTER ...

- . Différentes organisations étaient présentes à notre Conférence Nationale et y ont pris la parole. Nous en remercions vivement le CCJ-CGT, l'UGICT-CGT, l'UNCAL, le SNESup, la FRUF et l'UGE.

Par ailleurs, nous remercions également de leur message de soutien la JOC et la JOCF, la JIC, la FEN, la CSF.

- . Le vendredi matin fut l'occasion de tenir différentes commissions par secteur, dont le mémorandum reprend les différentes propositions qui y furent élaborées.

Pour leur compte-rendu, rendez-vous aux prochains numéros du B.L.E.

Des extraits de la revue de presse sur la Conférence vous sont donnés page 5. Pour toute la presse régionale, il serait intéressant que chacun d'entre-vous nous fasse parvenir les différents articles qu'il a pu conserver.

Depuis le 10 Mai, une situation profondément nouvelle marque l'Université et le pays. Aujourd'hui des négociations sérieuses peuvent se dérouler sur nos conditions de vie et d'études, sur l'enseignement supérieur.

Ces négociations sont indispensables. Les coups portés contre l'Université et les étudiants par les précédents gouvernements rendent urgentes les mesures qui permettraient de répondre aux problèmes fondamentaux qui touchent l'enseignement supérieur.

Dans ce cadre, l'UNEF entend assumer toutes ses responsabilités, comme elle l'a fait jusqu'à maintenant.

AVEC CE MEMORANDUM, L'UNEF, FORCE DE PROPOSITIONS ET DE NEGOCIATION RASSEMBLE LES REVENDICATIONS QUI DOIVENT RAPIDEMENT TROUVER UNE REponse. CE SONT LES MESURES, QUI, SI ELLES SONT APPLIQUEES, TRANSFORMERONT PROFONDEMENT L'UNIVERSITE QUE NOUS CONNAISSONS.

LA DELEGATION DE L'UNEF REMETTRA CE MEMORANDUM AU MINISTERE.

mémorandum

1. EN FINIR AVEC

LA SELECTION SOCIALE

C'est à tous les niveaux de l'enseignement, avant même l'entrée à l'Université que la sélection sociale empêche des milliers de jeunes de poursuivre des études. En ce sens, l'UNEF soutient les revendications de l'ensemble des concernés pour combattre cette sélection sociale.

En ce qui concerne l'Université, d'importantes mesures doivent être prises pour assurer l'entrée d'enfants de familles modestes dans l'enseignement supérieur et leur permettre de terminer leurs études.

I°- L'ACCES A L'UNIVERSITE

A l'entrée même de l'Université ou lors de la 1ère année d'études supérieures, différentes mesures doivent être prises :

- . Le bac doit rester le premier grade universitaire, il doit suffire à l'entrée à l'Université,
- . Suppression de la pré-sélection instaurée,
- . Suppression rapide des numéris clausus,
- . La mise en place de véritables structures d'information pour l'orientation des lycéens souhaitant entrer à l'Université,
- . La refonte et le développement de l'examen spécial d'entrée à l'Université permettant l'accès des non bacheliers à l'Université,
- . Droit d'inscription libre en région parisienne avec possibilité de répartition en accord avec les étudiants et les différentes facultés.
- . Le blocage des droits d'inscription.

II°- LE DEVELOPPEMENT DE L'AIDE SOCIALE

Les œuvres universitaires doivent constituer un moyen essentiel pour combattre la sélection sociale. L'aide et l'aide indirecte, doivent, dans un même mouvement, être développées, les œuvres universitaires doivent devenir un grand service public.

A - L'AIDE DIRECTE

- Augmentation du nombre de boursiers pour arriver rapidement à 20 % d'étudiants boursiers,
- Fixation à 1 200 F. mensuels sur l'année universitaire des bourses du 6è échelon pour aller rapidement vers les 1 500 F. ,
- Revalorisation correspondante des autres échelons, l'indexation des bourses sur le budget établi par le CNO pour un étudiant,
- Révision des critères d'attribution de bourses notamment par l'élévation du plafond des ressources.
- Versement de chaque terme de bourse avant le début du trimestre et droit automatique à des avances,
- Gestion des bourses par les CROUS,
- Doublement des crédits du Fonds de Solidarité Universitaire,
- Possibilité plus importante de reconduction de la bourse, en cas de redoublement,
- Octroi de bourses spéciales aux étudiants mariés et droit à toutes les prestations sociales (allocation logement...)

B - L'AIDE INDIRECTE

- Blocage du prix du ticket de restaurant universitaire augmentation de la part de la nourriture par le remboursement de la TVA et le paiement du personnel des CROUS par l'Etat,
- Blocage du prix des loyers par le remboursement des taxes sur le chauffage et l'augmentation de la subvention d'Etat,
- Réelle parité Etat-étudiant dans les tarifs des oeuvres,
- Mise en service de toute l'infrastructure des restaurants universitaires et cités universitaires, agrément par les CROUS des cantines fréquentées par les étudiants,
- Construction de 10 000 chambres en cités universitaires,
- Evaluation des besoins dans chaque Université de restaurants universitaires, de cités universitaires, de services des CROUS,
- Déblocage de crédits pour la construction de centres d'orthogénie,
- Développement de l'information sur les différents services des CROUS,
- Mise en place et développement des services emploi-logement,
- Création de postes de personnels des CROUS,
- Création de postes d'assistantes sociales,
- Augmentation des remises de gestion à la mutualité étudiante,
- Gestion étudiante de la mutuelle.

2. LA SAUVEGARDE ET LE DEVELOPPEMENT DU POTENTIEL UNIVERSITAIRE

Dans ce domaine également, le bilan de Mme SAUNIER-SEITE est catastrophique. Les propositions que nous faisons sont de nature à arrêter la casse du potentiel universitaire et à engager une politique résolue du développement.

I° - LES FORMATIONS

- . Rétablissement des habilitations refusées par le gouvernement malgré l'avis favorable du CNESER,
- . Maintien des enseignements demandés cette année avec avis favorable,
- . Mise en place de navettes pour les habilitations supprimées l'an dernier et celles refusées cette année avec l'avis défavorable du CNESER et pour les demandes nouvelles,
- . Rétablissement des habilitations sous multi-sceaux,
- . Arrêt du démantèlement des UER-EPS et de l'INALCO,
- . Abrogation des décrets concernant la mise en place des DEUG renforcés,
- . Abrogation de la réforme du 2^e cycle,
- . Démocratisation des statuts de l'Université du Havre et de Compiègne,
- . Rétablissement de la règle des 4/5^e des DEUG et de celle des 2/3 de la licence,
- . Abrogation des décrets Aigrain,
- . Création de formations nécessaires au pays et aux régions notamment en ce qui concerne les formations technologiques par le développement des I.U.T.

Ces créations doivent être décidées après l'évaluation des besoins régionaux et nationaux de la part de l'ensemble des partenaires sociaux.

- . Création dans toutes les Universités des deux premiers cycles pour tous les enseignements existants,
- . Développement des diplômes de docteurs-ingénieurs,
- . Retour dans le cadre de l'Université, des formations assurées par le privé, notamment en ce qui concerne les formations para-médicales,

II° - DES MOYENS POUR LES UNIVERSITES

Pour mettre en place ces mesures, il convient de donner des moyens financiers, matériels, d'encadrement, importants aux Universités. Cela passe par une évaluation au niveau de chaque Université des besoins existants et par l'attribution d'un collectif budgétaire aux Universités.

- . Déblocage d'un collectif budgétaire pour l'Université permettant dans un premier temps de donner à nombre d'UER les moyens d'organiser la rentrée,
- . Construction de locaux notamment dans les petites Universités,
- . Crédits pour le matériel pédagogique,
- . Crédits pour les bibliothèques ainsi que la création de postes de bibliothécaires,
- . Mise en place de service de photocopies dans les UER,
- . Déblocage d'heures complémentaires afin d'arriver à un nombre de 25 étudiants par T.D. pour toutes les disciplines,
- . Suppression des normes GARACES,
- . Remboursement de la TVA aux Universités,
- . Création des postes d'enseignants nécessaires,
- . Abrogation des décrets du 20 Septembre 78 et du 12 Août 79. Soutien aux revendications des enseignants en ce qui concerne les carrières, la formation ...
- . Déblocage de crédits pour les laboratoires et les équipes de recherche, pour le libre développement des travaux,
- . Déblocage de crédits pour les équipements sociaux : MPU, crèches, haltes-garderies,
- . Déblocage de crédits pour les équipements sportifs et augmentation du budget de la FNSU,
- . Mise en place d'un statut démocratique de la FNSU,
- . Création de foyers étudiants, de commissions de vie de l'étudiant.

Ces moyens doivent permettre d'améliorer sensiblement nos conditions d'études.

3. UNE REELLE FORMATION

Nous voulons acquérir une formation fondamentale et professionnelle de haut niveau, pluridisciplinaire, pluraliste, préparant réellement à un métier. Pour cela nous demandons :

- L'introduction à tous les niveaux d'une formation professionnelle sous forme de stages, d'U.V. spécialisées,
- La mise en place de passerelles et d'équivalences notamment pour les IUT, Prépas, BTS et Médecine,
- La mise en place d'enseignements de rattrapage, la mise en oeuvre d'un véritable contrôle continu, le développement d'enseignements de soutien,
- Le développement des Universités ouvertes aux travailleurs,
- La mise en place de structures adaptées aux étudiants salariés.

De plus nous demandons que la formation des maîtres se fasse entièrement dans le cadre de l'Université.

Dans le même temps, dans les différents secteurs d'étude, d'autres mesures doivent être prises tenant compte de leur particularité, des négociations doivent avoir lieu avec les ministères concernés pour ces enseignements.

Le temps des ambitions

... Même richesse dans les débats qui ont eu lieu deux jours durant à la conférence nationale de l'UNEF. Le plus intéressant fut sans doute celui qui portait sur la sélection sociale - il s'agit là d'une réflexion déjà bien avancée à l'UNEF. Fondement de l'Université d'aujourd'hui, la sélection sociale est aussi le fondement de son inadéquation car elle est non seulement injuste, mais elle ne permet pas que l'Université réponde aux besoins populaires : un étudiant en médecine de Montpellier remarquait que par la suite de la sélection - une des plus féroces - qui s'exerce à l'entrée et tout au long des études médicales, les médecins ne connaissent rien du milieu dans lequel ils vont travailler, ni de l'origine des maladies. Pour un autre étudiant de Reims, l'ouverture de l'Université aux fils des travailleurs permettrait qu'à l'Université, le débat change de ton : « On n'a pas le temps de rester à l'Université dans l'expectative quand on voit ses parents se battre pour travailler dans la sidérurgie ou à Manufrance. »

Les représentants de l'UGICT-CGT (cadres) et du CCJ-CGT (jeunes) montraient la nécessité que les travailleurs soient présents à tous les niveaux de décision, en ce qui concerne notamment la définition des besoins de l'Université et l'élaboration des contenus.....

REVOLUTION
4-06-81

L'UNEF ex-Renouveau : sept mesures pour « vivre mieux »

« **U**N grand espoir est né. Cela renforce les responsabilités de l'UNEF », a déclaré jeudi Didier Seban, président du syndicat étudiant (qui revendique 39 000 adhérents) aux quelque 350 délégués qui malgré les examens ont pu venir à Lyon discuter de leurs problèmes et des perspectives du nouveau contexte politique. « Ayons de l'ambition et développons une nouvelle logique universitaire ! »

Les sept propositions qui seront présentées au ministre de l'Éducation nationale, qui doit en principe rencontrer l'UNEF, ne sont pourtant pas vraiment ambitieuses, même si certaines d'entre elles demandent des moyens supplémentaires. Elles permettront du moins aux étudiants de « vivre mieux leur vie d'étudiant » dès la prochaine année universitaire.....

UNEF : proposer, négocier et agir

A l'issue des travaux, les délégués étudiants ont adopté un « memorandum » contenant sept mesures immédiates et quatre grands axes de propositions

... Forts de ces débats qui ont été d'une exceptionnelle richesse, les délégués sont repartis hier soir dans leur université.

Il s'agit maintenant pour eux de « définir les besoins locaux université par université ». Défendre des négociations avec les instances locales et régionales concernées, de débattre avec les étudiants pour les amener à prendre une part active aux changements nécessaires.

Didier Seban a souligné à plusieurs reprises l'importance capitale de ce « memorandum » adopté par la conférence et notamment des quatre grands axes revendicatifs qu'il inclut. En effet, il ne s'agit pas moins que de doter le mouvement étudiant de ce qui lui a fait longtemps cruellement défaut : un ensemble cohérent d'objectifs à court, moyen et long termes, destinés à contribuer pleinement au développement de l'Université. Les trois cent cinquante délégués de l'UNEF ont su faire à Lyon la démonstration de leur volonté et de leur aptitude à se constituer au sein de leur organisation syndicale en « force de propositions ».

LE MATIN
1-06-81

L'HUMANITE
30-06-81

L'U.N.E.F. des mesures pour « une autre politique universitaire »

Sans doute l'U.N.E.F. n'entend pas « jouer les marchands d'illusions » et a d'ores et déjà appelé l'ensemble des étudiants à agir « pour inverser la vapeur de la politique menée ces dernières années par Alice Saunier-Sélité ». Mais un « autre climat » existe et il devrait en tout cas, c'est la conviction de la plupart des responsables, présider aux futures négociations que le syndicat entend faire aboutir, notamment autour des problèmes comme la revalorisation du pouvoir d'achat étudiant et le développement d'une politique universitaire « plus au fait des réalités régionales ».

Des propositions en tout cas que ne devrait logiquement pas négliger le nouveau responsable des affaires universitaires.

QUEST-FRANCE
1-06-81

LE MONDE
1-06-81

LA CONFÉRENCE NATIONALE DE L'UNEF Donner à l'espoir un contenu

« Un grand espoir est né. » Pour M. Didier Seban, président de l'UNEF, l'élection de M. François Mitterrand est « un événement exceptionnel, porteur de potentialités importantes pour changer la vie des étudiants ».....

Préparer le débat

Fort de ce développement et du « dynamisme des étudiants », l'UNEF entend avancer « des propositions constructives et réalistes pour l'Université ». M. Seban a ainsi défini quatre axes revendicatifs qui devront être proposés, débattus et amendés dans toutes les universités. Il s'agit d'abord d'examiner les moyens de combattre la sélection sociale, de réfléchir à la mise en place de formations complètes fondamentales et professionnelles de haut niveau scientifique, d'étudier les moyens d'obtenir une politique de l'emploi des jeunes et, enfin, de faire respecter les droits des étudiants et de favoriser leur participation aux décisions qui les concernent.

Munis de ces revendications et... d'un dépliant de quatre pages qui les explique, les délégués sont repartis dans leurs universités pour préparer « le grand débat de fond sur les grands problèmes qui nous préoccupent ».

Malgré la proximité des examens et des vacances scolaires, ils pensent rencontrer beaucoup d'étudiants, car, selon eux, depuis le 10 mai, il règne « une autre ambiance dans toutes les facs ». Pendant ce temps, la direction nationale va s'efforcer de rencontrer M. Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, pour lui demander de prendre des « mesures immédiates » avant la fin de l'année universitaire : « abrogation de la loi Sauvage modifiant les structures des conseils d'université, attribution d'un collectif budgétaire, maintien, rétablissement et création des formations utiles au pays, maintien du pouvoir d'achat des bourses, blocage des tarifs des œuvres universitaires et des inscriptions, abrogation des mesures contre les étudiants étrangers ».

Selon l'UNEF, quelques-unes de ces propositions sont les conditions d'un bon déroulement de la fin de l'année universitaire ou de la prochaine rentrée et doivent donc trouver une solution rapide. « Mais, a précisé M. Seban, nous sommes constructifs et réalistes et nous ne ferons pas de surenchère ».....

DANS TOUS LES G.E. :

TENIR LES RÉSULTATS D'EXAMEN,
PRÉPARER LES CHAINES D'INSCRIPTION.

Porter à la discussion chez les étudiants les conclusions de notre Conférence, leur proposer à chacun de prendre leur place dans l'UNEF pour peser dans le débat actuel, voilà deux des résolutions prises lors de nos deux journées de travail.

Pour ne pas y manquer, deux échéances importantes :

1 - LES RESULTATS D'EXAMEN

Dès maintenant, les premiers résultats commencent à être publiés. C'est le seul moment où des étudiants se retrouvent en nombre dans l'UER, confrontés souvent à des problèmes de saccage et d'arbitraire de la part de professeurs. Aussi, ne ratons pas l'intervention des adhérents du groupe d'étude :

- parce que les adhérents de l'UNEF sont également des étudiants qui attendent eux-aussi, leurs résultats d'examen,
- parce que l'intervention du syndicat peut obliger des professeurs à réviser des cas d'arbitraire,
- parce que ce peut être le moment d'une discussion avec les étudiants sur l'année écoulée, sur les espoirs nés de la nouvelle situation politique, sur les propositions de l'UNEF,
- parce que, pour donner plus de force à l'UNEF, permettre à de plus en plus d'étudiants d'y débattre, c'est plus que jamais le moment de proposer l'adhésion de faire que chacun reprenne sa carte.

Ne manquons pas d'y être présents, cartes et 4 pages en mains.

2 - LES CHAINES D'INSCRIPTION

Là-aussi, c'est le moyen de toucher des milliers d'étudiants ; dans le même temps nous pouvons :

- Discuter avec eux, leur avancer les revendications de l'UNEF, les appeler à soutenir telle proposition,

- Leur présenter le syndicat, son rôle d'entraide et de lutte chez les étudiants et leur proposer de se syndiquer,
- Les accueillir, les aider dans leur démarche, en faisant jouer la solidarité dès le début de leur vie d'étudiant.

Aussi, là également, ne manquons pas d'y être, guide et cartes d'adhésion en mains dès Juillet à Paris et dans certaines villes de province.

METTRE LES GROUPES D'ETUDE DANS LA BATAILLE

Sous tous les aspects, une chose est sûre : seule la présence des groupes d'étude dans cette bataille nous permettra de tenir tous les résultats d'examen importants, d'être présents sur les chaînes pendant toute leur durée :

- . Pour réunir toutes les dates d'examen, celles d'inscription ou de réinscription, dès maintenant,
- . Pour permettre la présence d'un maximum de camarades,
- . Pour tenir aux étudiants de chaque UER le langage adapté aux problèmes de son UER,
- . Pour permettre aux élus de chaque UER de jouer tout leur rôle,
- . Pour préparer le matériel de propagande et notamment les 4 pages sur chaque UER,

l'organisation groupe d'étude par groupe d'étude est la meilleure.

Cela nécessite donc, pour le responsable du groupe d'étude, de contacter les adhérents de son G.E. tout de suite, avant qu'ils aient fini leurs examens pour leur proposer de participer au plan de travail.



SECTEURS

A - SANTE

des négociations doivent s'ouvrir avec le ministère de la Santé et de l'Éducation.

I- Médecine

- . L'augmentation du nombre de places en PCM2 avec la mise en place d'une commission chargée d'évaluer les besoins en nombre de médecins,
- . L'abrogation de la réforme des études médicales,
- . Le maintien des C.E.S.
- . La rémunération des externes au SMIC horaire en D2 - D3 - D4,
- . L'augmentation de la rémunération des gardes,
- . La mise en place d'un statut national de l'étudiant hospitalier.

II- Pharmacie

- . L'abrogation de la réforme Delong,
- . La suppression du numérus clausus,
- . La rémunération des stages.

III- Dentaire

- . L'augmentation du nombre de places,
- . La gratuité du matériel,
- . La possibilité de prolongation du sursis militaire.

IV- Para-Médical

- . L'abrogation des numérus clausus,
- . La gratuité de l'enseignement et leur intégration dans l'Université,
- . La démocratisation de ces écoles assurant notamment la liberté d'expression,
- . Le statut étudiant reconnu pour ces élèves.

B - TROISIEME CYCLE

Des négociations doivent s'engager avec le ministère de la recherche.

- . La suppression des procédures de sélection au niveau de l'entrée des 3^è cycles,
- . La reconnaissance de tous les diplômes de 3^è cycle dans les conventions collectives du secteur privé,
- . L'augmentation du nombre et du montant des allocations de 3^è cycle et des allocations de recherche DGRST,
- . La création d'emplois dans le secteur public : CNRS et autres organismes publics de recherche,

C - CLASSES PREPAS

- . La mise en place d'un véritable statut étudiant permettant aux élèves d'acquérir des droits leur permettant de bénéficier de l'ensemble des services des CROUS,
- . L'établissement d'équivalences entre les UER et les classes Prépas.
- . L'instauration d'un statut démocratique pour les Grandes Ecoles.

D - E.P.S.

- . La suppression du DEUG 0
- . L'abrogation du statut dérogatoire des UER-EPS,
- . La création de la maîtrise d'EPS ainsi que celle du 3^è cycle,
- . La mise au concours de 590 postes cette année et création de plusieurs centaines de postes pour les reçus-collés des dernières années notamment pour la titularisation des maîtres auxiliaires,
- . La révision du contenu du nouveau CAPEPS,
- . La réouverture des STAPS d'Orsay et de Nice.

E - I.U.T.

- . L'Ouverture de négociations tripartites CNPF-Ministère-étudiants pour la reconnaissance de tous les DUT dans les conventions collectives et du niveau d'embauche correspondant à la qualification acquise.
- . L'abrogation des décrets portant nomination des directeurs d'IUT et l'élection de ceux-ci par les Conseils d'Administration ainsi que des chefs de département,
- . L'abrogation du statut d'UER dérogatoire,
- . La mise en place de conseils de département réellement paritaires,
- . La rémunération des stages, la mise en place d'une convention nationale régissant les stages en entreprise par une commission nationale où les étudiants seraient représentés,
- . Le développement des IUT et la création de départements en lien avec les besoins des régions,
- . La création de véritables passerelles (équivalences nationales) entre les IUT, les seconds cycles universitaires et les Grandes Ecoles,

F - ARCHITECTURE

Des négociations doivent s'ouvrir avec le ministère de l'Équipement.

- . L'abrogation du concours,
- . L'abrogation de la réforme d'Ornano,
- . La suppression du statut dérogatoire des U.P. d'archi et l'élection démocratique des directeurs d'U.P.
- . Le rattachement à l'Université des U.P.

G - I.E.P. - DROIT

- . L'abrogation du statut dérogatoire des IEP et des numérus clausus à l'entrée,
- . Abrogation de la réforme du CAPA et la mise en place de mesures transitoires pour les étudiants inscrits au CAPA cette année,
- . La suppression du numérus clausus déguisé à la fin de la première année de droit,
- . La mise en place d'un véritable enseignement professionnel.

H-- FORMATION CONTINUE

Nous nous prononçons pour le développement de la formation continue, intégrée aux enseignements fondamentaux débouchant sur des diplômes équivalents à l'enseignement initial. Pour cela il faut :

- . Des décharges pour pouvoir suivre l'enseignement dans de bonnes conditions,
- . Le développement des bourses de formation continue.

4. L'EMPLOI

Nous considérons que l'emploi à la sortie de l'Université constitue un droit pour les étudiants. Nous voulons mettre fin au chômage des diplômés qui touche plus de 100 000 jeunes, à la déqualification.

Nous nous plaçons à part entière aux côtés des organisations des travailleurs et soutenons leurs revendications. Des mesures importantes, qui touchent prioritairement les étudiants doivent être prises.

I°- DES MESURES POUR LE PLEIN EMPLOI

- . L'augmentation des postes aux concours : CAPES, AGREG, CAPEPS, ainsi que ceux de la fonction publique,
- . Création d'emplois dans le secteur public notamment dans les secteurs de la santé, de l'enseignement...
- . Création de postes de surveillants,
- . Le développement des possibilités de salariat étudiant dans le domaine des études suivies,
- . L'embauche d'un jeune diplômé pour tout départ de cadre, d'ingénieur ou de technicien à la retraite,

II°- UNE QUALIFICATION RECONNUE

La lutte pour le plein emploi doit aller de pair avec des mesures permettant de mettre fin au travail déqualifié.

- . La reconnaissance des diplômes dans les conventions collectives (DUT, BTS...) notamment dans la fonction publique,
- . Le maintien de la valeur nationale des diplômes,
- . La suppression de toutes les formes de travail précaire,
- . La suppression de toute forme de discrimination selon le sexe,
- . La création d'un service universitaire de l'emploi géré paritairement avec les étudiants.

5. LES DROITS

Le rétablissement de la démocratie à l'Université constitue un domaine particulièrement important dans le cadre de la transformation de l'Université.

Accorder des droits nouveaux aux étudiants, reconnaître le droit syndical sont des conditions pour donner un visage nouveau à l'Université.

I° - DEVELOPPER LA DEMOCRATIE

- . Une révision complète de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968 doit être effectuée associant l'ensemble des parties-prenantes,
- . L'abrogation de la loi Sauvage et du quorum,
- . L'abrogation des décrets Imbert touchant les étudiants étrangers, le respect de tous les droits des étudiants étrangers,
- . La mise en place de droits nouveaux pour les étudiants tels que les commissions paritaires, les délégués de T.D.
- . La parité Etat-étudiant aux CROUS et au C.N.O. et la participation des personnels dans les conseils,
- . La mise en place de moyens d'information concernant les élections universitaires au niveau de chaque Université, UER, mais aussi au niveau national,
- . La mise en place de nouveaux conseils d'UER et d'Université au sein desquels la parité étudiants-enseignants sera respectée,
- . L'élection dans les conseils d'Université de personnalités extérieures venant du monde du travail représentant les grandes centrales syndicales,
- . La mise en place des CRESER prévue par la loi,
- . La démocratisation du CNESER permettant aux élus syndicaux de jouer tout leur rôle,
- . La création de la commission vie étudiante du CNESER,
- . La présence des délégués étudiants au sein des jurys d'examen,
- . La mise en oeuvre de moyens permettant aux élus étudiants de jouer pleinement leur rôle : locaux avec téléphone, subventions ...

II°- LES DROITS SYNDICAUX

- . La reconnaissance du droit syndical dans l'UER, l'Université, ainsi qu'au niveau régional et national, des moyens financiers et matériels accordés aux sections syndicales (locaux avec téléphone, subventions ...)
- . Le rétablissement de la subvention nationale à l'UNEF et l'attribution des subventions aux associations étudiantes à la proportionnelle des élections se déroulant à l'Université.

LA CONTRIBUTION DES ETUDIANTS AU CHANGEMENT

. Dans le dernier numéro du B.L.E. nous avons lancé une nouvelle souscription de 50 000 francs pour donner à l'UNEF les moyens financiers nécessaires pour être à même de jouer tout son rôle dans cette période, pour être pleinement la force de propositions et de négociations dont les étudiants ont besoin.

. Lors de la Conférence Nationale nous avons récolté près de 30 % de l'objectif, malgré la période. C'est un résultat encourageant, il nous faut maintenant, avant la fin du mois réaliser totalement l'objectif.

CELA DEPEND EN GRANDE PARTIE DE TOI.

- 1°) A cette période de l'année qui est celle des examens, nous proposons à chaque G.E. d'organiser une fête des examens le jour des résultats ou le dernier jour des examens. Je te propose de prendre contact dès maintenant avec les camarades de ton G.E. pour l'organiser.
- 2°) D'autre part, nous proposons que toutes les AGE organisent une boum du bac le jour du résultat. Pour l'organiser, je te propose de prendre contact dès maintenant avec ton président d'AGE.
- 3°) Enfin, dans chaque UER où nous avons des élus, nous proposons de faire des demandes de subventions pour permettre au G.E. d'organiser l'accueil des nouveaux étudiants. Comme nous le disions, le droit syndical doit maintenant être reconnu, obtenir ces subventions c'est déjà faire avancer cette reconnaissance.

Denis DUBIEN
Trésorier-Administrateur

ATTENTION : Dans tous les CROUS, il est prévu des hausses de loyer en cité-U pour la fin du mois de Juin. Lors de notre entrevue au Ministère, nous soulèverons le problème. Mais en attendant, soyons vigilants, faisons circuler des pétitions s'opposant à la hausse, comme à Toulouse.

Tu es élu. En cette rentrée,
adresse-toi à chaque étudiant !

En tant qu'élu, tu peux jouer un rôle important auprès des étudiants qui viennent à l'Université pour s'inscrire.

Pour tous les problèmes d'inscription, d'orientation, d'équivalence, de redoublement, d'aide financière, ton intervention auprès de l'administration, auprès des professeurs peut permettre à beaucoup d'étudiants de trouver bonne place à l'Université.

Le problème est que souvent, en début d'année, l'étudiant ignore cette possibilité qu'il a d'être aidé, ce recours que tu constitues pour lui.

Aussi, seule solution efficace : la présence dans chaque dossier d'inscription, dans chaque guide d'UER, d'Université ou du CROUS, d'une lettre des élus UNEF informant les étudiants de leur rôle.

Dans de nombreuses UER, c'est déjà une chose gagnée. Demandons-le partout : cette présence, dès le début de l'année, de l'élu étudiant, outre qu'elle permet une aide effective, place au mieux le rôle de l'élu auprès de chaque étudiant ; il ne s'agit pas en effet d'indiquer simplement permanences et place du local (ce qui est déjà une bonne chose !), cela permet surtout de soulever les différents problèmes essentiels posés dans l'UER ou l'Université, d'expliquer en quoi la présence d'un élu UNEF peut changer beaucoup de choses, s'il a le soutien effectif des étudiants. Enfin cela pose l'expression des étudiants dans leurs faits, leur intervention dans les affaires qui les concernent comme un droit qu'il s'agit d'imposer.

Aussi, dès maintenant, organisons les démarches communes des différents élus auprès du Président d'Université, et des directeurs d'UER.

* LES ELECTIONS DES REPRESENTANTS ETUDIANTS AU C.N.O. confirment notre résultat des élections aux CROUS. Ce sont 4 élus UNEF-FRUF-UGE qui défendront les intérêts des étudiants. Michel PERNET (Versailles) Isabelle SAURAT (Toulouse) J.F. Rossi (Paris) Irène HUART (Nancy). Pour tout problème concernant les Oeuvres, n'oublie pas de les contacter.

POUR T'INFORMER : **ABONNE-TOI AU B.L.E.**

Tout au long de cette année, le Bulletin de Liaison des Elus, par ses 13 numéros depuis Mars 80 a permis d'élargir l'information syndicale à chacun d'entre-vous, mais aussi de confronter idées et initiatives diverses.

Aujourd'hui, il est possible d'en faire, notamment grâce à l'existence de notre imprimerie TETRAPOLY, un bulletin bi-mensuel prenant plus en compte la vie de nos groupes d'étude, l'activité de leurs responsables et leurs expériences, répondant mieux à l'actualité.

Pour obtenir une parution régulière, il s'avère nécessaire d'établir un système d'abonnement au prix de 15 Frs pour l'année.

La Conférence Nationale fut l'occasion de lancer autour du B.L.E., cette grande campagne d'abonnement de tous nos élus et responsables ainsi que de tous les syndiqués qui le souhaitent.

Déjà nous totalisons plus de 250 abonnements. C'est un bon départ mais pour permettre une meilleure circulation de l'information, pour que chacun profite des expériences diverses, pour impulser une vie plus dynamique dans nos G.E., ce n'est pas suffisant.

Aussi, nous avons décidé d'envoyer ce numéro 14 à l'ensemble des adhérents qui recevaient auparavant le B.L.E. de façon à leur permettre de renvoyer le bulletin ci-joint avec la somme de 15 Frs.

Pour tous les abonnements de soutien ou pour l'administration d'UER, la somme à régler est alors de 50 Frs.

Nous t'invitons donc à renvoyer le plus rapidement possible ce bulletin.



NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

UNIVERSITE:

ELU A:

RESPONSABILITE:

UER:

ANNEE:

Envoyer à UNEF - 11 Rue Godot de Mauroy 75009 PARIS - REGLEMENT JOINT en chèque bancaire ou timbres.